

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°318

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n°318 sur la gestion contractuelle a été adopté le 18 décembre 2018 à la réunion extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi. Ce règlement abroge la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 19^{ième} jour de décembre deux mille dix-huit.

Martin Turgeon, directeur général



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le dix-neuvième jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour de décembre deux mille dix-huit.



2018/12/19

Signé : 

.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier